

GPSO OU PAS. JAMAIS AVEC LA DROITE!

Les communistes du canton de Mantes-la-Jolie, avec beaucoup d'autres, se sont opposés à la création imposée de la communauté urbaine « Grand Paris-Seine & Oise » qui regroupe 73 communes et 400.000 habitants.

Cette communauté urbaine dessaisit les communes de leurs compétences et éloigne encore davantage les citoyens des lieux de décisions.

C'est la raison pour laquelle les communistes l'ont combattue et continueront à la combattre.

Dès lors, la décision du parti socialiste (*Les Mureaux et Mantes-la-Jolie*) et de certains autres élus de gauche (*maires de Limay et de Magnanville, Présidente de l'ex communauté de communes du Vexin*) de participer à l'exécutif de cette communauté dirigée par la droite n'est pas acceptable.

Cela conduit ces « nouveaux » Vice-présidents et délégués communautaires à détenir leurs délégations du Président de droite et à devoir lui rendre des comptes.

Une telle décision de leur part est un déni de démocratie et une insulte à leurs électeurs qui leur ont délivré un mandat clairement à gauche.

Les communistes de la section de la section de Mantes-la-Jolie condamnent fermement cette attitude. Celle-ci contribue un peu plus encore à creuser le fossé existant entre les citoyens et l'attitude politicienne de la plupart des partis politiques.

Pour notre part, nous félicitons les élus communistes de Limay qui ont eu le courage de refuser le diktat de leur maire quitte à subir ses foudres et, avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, nous continuerons notre combat dans l'intérêt des citoyens.

Rien. Ni aucune négociation politicienne, ni la perspective d'un « strapontin » de pouvoir ne nous en détournera.

La section de Mantes-la-Jolie du PCF.

Retrouvez-nous sur Internet (et notamment les évènements nationaux et internationaux)

[HTTP://PCFMANTESLAJOLIE.OVERBLOG.COM](http://PCFMANTESLAJOLIE.OVERBLOG.COM)

Sur facebook,

www.facebook.com/pcfmaneslajolie

BILLET



UN DOUBLE MEURTRE ABJECT

Deux fonctionnaires de police ont été lâchement assassinés à leur domicile à Magnanville par un tueur se revendiquant de Daesh.

Ceux qui font frapper ainsi de la manière la plus bestiale cherchent à créer un climat de peur et de haine, propice à la division des citoyens.

Les Mantais ne tomberont pas dans ce piège. Ensemble, quels que soient leurs choix philosophiques ou politiques, leurs orientations sexuelles, leurs convictions religieuses ou non, ils continueront à faire vivre les valeurs de tolérance et de respect mutuel.

Marc Jammet

Conseiller municipal PCF

MANTES LA JOLIE. LE PEUPLE KURDE FACE A DAESH



Samedi 12 mars dernier, ce sont plus de 40 personnes qui ont participé à la projection d'un film et au débat organisé par les communistes avec la participation de la communauté France-Kurde des Yvelines.

De quoi revenir notamment sur la responsabilité des puissances occidentales qui ont soutenu Daesh en Lybie et en Syrie mais aussi du gouvernement turc qui mène une guerre sans merci contre le peuple kurde sur son propre territoire.

Une initiative malheureusement peu médiatisée par les journaux locaux—notamment Le Courrier de Mantes qui ne l'a pas annoncée, n'y a pas participé et n'en a donc pas rendu compte.



PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Boite postale 71 524 78205 Mantes-la-Jolie

<http://pcfmaneslajolie.overblog.com>

pcfmlj@orange.fr

Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Rosny, Buchelay, Magnanville

L'opinion des communistes.

Numéro 74.

3° trimestre 2016

LOI TRAVAIL, DUMPING SOCIAL ...

CE QUI VA COMPTER C'EST LE RAPPORT DE FORCES AVEC LE PATRONAT

Face à un gouvernement qui se dit de gauche, au patronat et à la droite, les salariés ne s'en laissent pas conter.



De quoi provoquer la colère de François Hollande et de Manuel Valls contre la CGT, coupable à leurs yeux de refuser de négocier l'inacceptable.

Mais loi travail ou pas, ce qui est en germe, c'est bien la conscience qui s'instaure peu et à peu que cette société inégalitaire n'a pas d'avenir et que c'est bien un nouveau rapport de forces qui fera bouger les choses.

Voir en page 3

DUNLOPILLO.

Reprise ou nouvelle illusion?

Le rachat de l'entreprise - sans qu'aucune question sérieuse ne soit posée sur sa pérennité - ne vise-t-il pas à obtenir l'accord des salariés eux-mêmes à leur propre exploitation?

Voir page 2



APRÈS LE « BREXIT »:

LUTTES ET INTERNATIONALISME

Par Armelle Hervé, secrétaire de la section de Mantes-la-Jolie du PCF

Le NON au référendum britannique pour le Brexit a exprimé une chose : le refus croissant d'une majorité d'électeurs contre les politiques de mise en concurrence des économies et des travailleurs menées par l'U.E. Pourtant que n'avons-nous pas entendu pendant la campagne de la part des dirigeants européens Hollande et Merkel en tête, de la Commission européenne, des organisations patronales, de la City, dans un déchaînement médiatique unilatéral ? Si le NON l'emportait ce serait la fin du monde !

Comme en France lors du référendum sur le Traité constitutionnel en 2005, le NON a été assimilé par les mêmes tenants du capital, aux nationalistes, aux xénophobes aux organisations d'extrême-droite – forces d'appoint qui les servent le moment venu. C'est pourquoi ils ont préféré dévoyer une opposition résolument anticapitaliste portée par un électorat ouvrier, les partis communistes de Grande-Bretagne et d'Irlande et de grands syndicats, comme celui des transports (le RMT).

Depuis, la sortie « réelle » embarrasse. L'UE, les gouvernements nationaux cherchent à tout faire pour que rien ne change, pour qu'ils continuent à maintenir leurs accords financiers, économiques et militaires avec la Grande-Bretagne. Même les réformistes comme Tsipras et Podemos ont de plus en plus de mal à faire avaler l'idée d'une Europe réformable dans ce cadre supranational dont a besoin le capital.

C'est dans les luttes de chaque peuple pour ses services publics, pour des productions répondant à ses besoins, pour les droits des salariés que l'espoir est à trouver, pour créer les conditions d'une sortie de la France de l'UE, rompre avec le capital et développer des coopérations internationalistes mutuellement avantageuses.

Reprise réelle ou nouvelle illusion?

Début juin, le groupe Perceva a été autorisé par le tribunal à racheter le groupe Cauval (propriétaire de l'entreprise Dunlopillo à Mantes-la-Jolie).



Cette décision a suscité un nouvel espoir chez les salariés et au sein de la population ... mais pour combien de temps?

En effet, le groupe Perceva n'est pas un industriel mais un « fonds d'investissement » destiné à racheter des entreprises en difficultés avant de les rendre « rentables », le plus souvent en « dégraissant » les effectifs au seul profit des actionnaires.

C'est déjà le cas avec ce rachat qui s'est déjà traduit par la fermeture d'une entreprise du groupe Cauval.

Qu'en sera-t-il demain alors que le transfert des activités de Mantes-la-Jolie vers Limay a déjà été reporté à 2019?

Enfin la question des fonds publics reste posée: où sont passés les 10 millions d'euros versés par le Conseil départemental, les 8 millions d'euros de l'assurance après l'incendie de 2012 et les 55 millions d'euros de cotisations sociales dues par Cauval?

Dès lors, ce rachat - sans qu'aucune question sérieuse ne soit posée sur la pérennité de l'entreprise - ne vise-t-il pas à obtenir l'accord des salariés à leur propre exploitation?

♦ **MANTES-LA-VILLE. L'ÉCOLE EN LIGNE DE MIRE.** Décidément le Front national n'aime pas l'éducation pour tous. L'une de ces dernières décisions (avant de l'annuler devant la levée de boucliers qu'elle a provoquée) a été de diminuer la participation municipale aux livres scolaires prêtés aux enfants. Quant à la cantine scolaire, les enfants dont les parents n'ont pu payer la facture en sont désormais exclus.

♦ **MANTES-LA-JOLIE. ÉCOLE PRIVÉE.** Après avoir fermé une école publique de 6 classes en 2009 parce qu'il y manquait « UN » élève, la majorité de droite va en confier les locaux à une école privée catholique intégriste, très liée au « club de l'horloge » (laboratoire de pensée entre la droite dite classique et le Front national).

♦ **LIMAY. 60 LOGEMENTS DÉTRUITS?** C'est ce qui risque d'arriver avec l'extension du port autonome de Limay. Une perspective qui jusque là avait pourtant toujours été refusée par la municipalité. Mais, depuis, le maire de Limay est devenu Vice-président de la communauté urbaine dirigée par la droite ... CQFD?



J'ADHÈRE À LA SECTION DE MANTES LA JOLIE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

Nom, prénom

Adresse

Ville..... Tél.....

Email.....

A envoyer à PCF Mantes la Jolie, Boîte postale 71524. 78205 Mantes-la-Jolie

Mail: pcfmlj@orange.fr

CE QUI VA COMPTER C'EST LE RAPPORT DE FORCES AVEC LE PATRONAT

La loi travail votée, le mouvement ne s'arrêtera pas.

Face à une loi qui doit tout à la droite, les salariés ont tout intérêt à amplifier l'action.

Bien davantage que la perspective d'une candidature à l'élection présidentielle qui ne changera rien (sinon de créer quelques illusions supplémentaires), il nous a semblé intéressant de revenir sur le plus grand mouvement social de France qui fête aujourd'hui ses 80 années: le Front populaire.

UNE LOI DE DROITE



La loi dite « El Khomri » prévoit notamment une durée maximale du travail de 12h00 par jour (au lieu de 10), hebdomadaire de 60 heures (au lieu de 48), qu'un accord d'entreprise pourra remplacer les dispositions d'un accord de branche même si celui-ci est plus favorable pour les salariés, la possibilité pour l'entreprise de baisser les salaires et/ou d'augmenter le temps de travail pendant deux ans si elle souhaite conquérir de nouveaux marchés, la possibilité toujours dans ce cas de licencier les salariés qui refusent cette disposition, la possibilité pour les PME de déroger aux règles des 35 heures, la réduction de la majoration des heures supplémentaires fixés à 10% (au lieu de 25% les 8 premières heures, 50% pour les suivantes) ...

La loi dite « El Khomri » prévoit notamment une durée maximale du travail de 12h00 par jour (au lieu de 10), hebdomadaire de 60 heures (au lieu de 48), qu'un accord d'entreprise pourra remplacer les dispositions d'un accord de branche même si celui-ci est plus favorable pour les salariés, la possibilité pour l'entreprise de baisser les salaires et/ou d'augmenter le temps de travail pendant deux ans si elle souhaite conquérir de nouveaux marchés, la possibilité toujours dans ce cas de licencier les salariés qui refusent cette disposition, la possibilité pour les PME de déroger aux règles des 35 heures, la réduction de la majoration des heures supplémentaires fixés à 10% (au lieu de 25% les 8 premières heures, 50% pour les suivantes) ...

Le 15 septembre, on continue.

JOURNÉE NATIONALE

D'ACTIONS



1936.

Les revendications sociales que les patrons jugeaient « suicidaires » étaient devenues légitimes parce que les salariés avaient su construire un nouveau rapport de forces

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, le mouvement de grèves qui caractérise le Front populaire n'a pas débuté au lendemain de la victoire électorale de la gauche.

C'est en 1933 que le parti communiste commence à récolter les fruits de son action prioritairement à l'entreprise.

Le 6 février 1933 à l'usine Renault de Billancourt, l'explosion d'une chaudière fait 8 morts et de nombreux blessés.

Lors de l'enterrement, le patron (Louis Renault - qui collaborera bientôt avec les nazis) et le maire socialiste font face aux familles des victimes soutenues par les élus communistes, les militants et 20.000 ouvriers qui crient « Assassins! Assassins! ».

Relayé partout en France par l'Humanité, cet événement va être le déclencheur de prises de consciences et de nouvelles luttes.

En 1935, par exemple, les forges d'Homécourt à Saint-Chamond sont en grève avec, pour la première fois, une occupation d'usine de 5 semaines. Les grévistes obtiennent non seulement des hausses de salaires mais aussi la création de délégués du personnel.

Découvrant que la lutte paie, d'autres catégories sociales vont entrer en mouvement. Aboutissant le 8 juin 1936 (un mois après la victoire électorale du Front populaire qui ne prévoyait rien en ce domaine) aux accords de Matignon: hausse des salaires, durée hebdomadaire de travail à 40 heures, congés payés ...).

Les revendications sociales que les experts, les gouvernements et les patrons jugeaient « suicidaires » étaient devenues légitimes parce que les salariés avaient su construire un rapport de forces qui leur était devenu favorable.

Au fond, n'est-ce pas cette même question qui nous est posée aujourd'hui?